

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat lors du débat sur la proposition de loi relative à l'équipement numérique des salles de spectacle cinématographique. Cette proposition de loi vise à aider financièrement les cinémas à s'équiper pour la projection numérique.

Il a notamment déclaré : « *Malgré son caractère positif, ce texte laisse certaines questions en suspens. Une certaine mutualisation est nécessaire, afin que toutes les salles soient en mesure de s'équiper. La France compte 2 700 cinémas et 7 400 salles, dont un tiers sont déjà numérisées. Cette loi permettra la numérisation d'un autre tiers, et c'est une bonne chose. Reste le dernier tiers, essentiellement les salles d'art et d'essai, des cinémas souvent portées à bout de bras par des associations ou des collectivités locales, dont le sort me tient particulièrement à cœur - j'ai présenté en 1992 un texte permettant aux communes d'investir pour assurer leur survie. Je pense aussi aux salles de cinéma en milieu rural. Je souhaite que le processus engagé par cette loi permette d'aider prioritairement ces salles. Et je demande un suivi très précis pour vérifier dès l'année qui vient qu'il en sera bien ainsi, faute de quoi des mesures complémentaires seront nécessaires* ».